

REPUBLIQUE FRANCAISE
**DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR
UN DEBIT TEMPORAIRE**

VILLARDS-D'HERIA
1, Rue Léon Clerc
39260 VILLARDS-D'HERIA

Monsieur Le Maire,

Je soussigné(e) (1) : M. Mme
Nom : SAURAT
Prénoms : Claire
Profession ou qualité : secrétaire de l'association des parents d'élèves
Adresse : 1 Chemin de la Verne
39260 MARTIGNA
Association : Association des Parents d'élèves

N° agrément DDJS pour les associations sportives :

Ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L.3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons de (2)

catégorie 3 catégorie 4 (3)

Lieu : Lac d'Antre

Du : 17/06/2023 à 15 heure(s) 00

Au : 18/06/2023 à 01 heure(s) 00

et Du : à .. heure(s) ..


Au : à .. heure(s) ..

A l'occasion de (4) : Soirée pizza

Fait à : VILLARDS-D'HERIA

Le : 06/06/2023

Signature,



ARRETE DU MAIRE N° 2023-27

Le Maire de Villards-d'Héria

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'arrêté de M. le Préfet, sur la police des lieux publics, pris en application de l'art. L 3335-1 du code la santé publique

Vu les articles L.2212-1, L.2212-2, L.2214-4 et L.2542-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L.3331-1, L.3332-3, L.3332-4, L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la Santé Publique,

Arrête : Mme SAURAT Claire

est autorisée à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons de catégorie : 3

du : 17/06/2023 à 15 heure(s) 00

au : 18/06/2023 à 01 heure(s) 00

du : à .. heure(s) ..

au : à .. heure(s) ..

à (5) : Lac d'Antre

Copie de cette présente autorisation sera adressée à la gendarmerie.

La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.

En mairie, le : 06/06/2023

Le Maire,



(1) Patronyme, prénoms, profession ou qualité et adresse du demandeur

(2) Indiquer la catégorie, le lieu et heures

(3) Pour la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique uniquement

(4) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc...

(5) Indiquer le lieu envisagé de l'ouverture du débit

Exemplaire destiné au demandeur à la gendarmerie à la préfecture à la mairie